



Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 5 décembre 2014

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 16 décembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 décembre 2014

REGIE DES DECHETS MENAGERS – CONVENTION INTERCOMMUNALE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LE SICTOM DE LOUBEAU POUR L'ORGANISATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DECHETS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Anne BAUDOUIIN, Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Jérôme BALOGÉ, Jacques BILLY à Jacques BROSSARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Michel BOURUMEAU à Bruno JUGE, Amaury BREUILLE à Stéphane PIERRON, Sophie BROSSARD à Adrien PROUST, Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Gérard GIBAUT, Pascal DUFORSTEL à Alain PIVETEAU, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Sophia MARC à Yamina BOUDAHMANI, Jean-Pierre MIGAULT à Jean-Claude FRADIN, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, René PACAULT à Jean-Claude BARRAUD, Michel PAILLEY à Carole BRUNETEAU, Sebastien PARTHENAY à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Dominique SIX, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Patrick THOMAS à Alain GRIPPON, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Jean-Martial FREDON, Rabah LAICHOIR, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Sylvette RIMBAUD, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORSTEL, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141222-c55-12-2014-DE
Date de télétransmission : 22/12/2014
Date de réception préfecture : 22/12/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 15 DECEMBRE 2014

REGIE DES DECHETS MENAGERS – CONVENTION INTERCOMMUNALE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LE SICTOM DE LOUBEAU POUR L'ORGANISATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DECHETS

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Après avis du Conseil d'Exploitation,

Vu l'article L.5221-1 du CGCT portant sur la coopération intercommunale,

Vu l'arrêté préfectoral du 29 mai 2013 portant fusion de la Communauté de Communes Plaine de Courance (CCPC) et de la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) avec extension à la commune de Germond-Rouvre, et entraînant le retrait de la CCPC du SICTOM de Loubeau,

Considérant la création de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) au 1er janvier 2014 par fusion extension des établissements précités,

Il convient pour le SICTOM de Loubeau et la CAN de s'entendre sur les conséquences matérielles et ce « retrait-adhésion » au regard des compétences exercées.

La CAN et le SICTOM (en lien avec le SMITED) ayant tous deux la compétence en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, ont souhaité s'associer pour mettre en œuvre une collaboration, entre autorités publiques pour la mise en œuvre de cette compétence, et plus particulièrement pour l'organisation de la pré-collecte, des collectes, du traitement des déchets.

Ainsi, les établissements de coopération conviennent qu'à partir du 1er janvier 2015, le SICTOM de Loubeau s'engage à assurer, au nom et pour le compte de la CAN, la totalité des contingences visant la gestion des déchets afin qu'il n'y ait aucun changement d'organisation sur le territoire des communes concernées.

La présente délibération fixe donc, par convention d'entente intercommunale, les conditions de continuité du service public de gestion des déchets sur cette durée.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention ci-jointe pour une durée de trois mois, renouvelable une fois,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Motion adoptée par 71 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 8.

Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 8
Non participé : 0

Philippe MAUFFREY

Vice-Président Délégué